

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3522)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 294

présenté par

Mme Bonnivard, M. Cordier, M. Sermier, M. Brun, Mme Kuster, Mme Audibert, M. Aubert,
M. Forissier, Mme Beauvais, M. Cattin et Mme Louwagie

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.